

Nouvelle édition en hommage à Augustin CHAHO, créateur en 1844, à Bayonne, du journal de même titre.

# LE COURRIER DE VASCONIE 5f.

Les articles communiqués devront être signés. Prix de l'abonnement annuel : 20 Francs.

## QU'ES AVIADA L'ASSOCIACION VASCONA D'ESTUDIS E D'INICIATIVAS

Bèth temps i a que los Vascons n'an pas vagat s'aucupar eths medix deux son ahars propis.

De tostemps a jamei lo poder centralista de París qu'a hèit entà mèlher estupar tota volontat d'autonomia de quera part de las Pirenèias. Uei, la regionalisacion -mauci qu'amuixi dijà las soas hitas- e l'alarguiment de la C.E.E. a l'Espanha e au Portugal poden estar l'escadença de tornar hicar la Vasconha a la soa plaça vertadèra : au cairehorc d'un axe d'escambis nòrd-sud.

Que carrà donc que doman, Aragones, Gascons e Vascons e sabim apitar amassa projects economics tau noste avièner.

Tà tornar trobar la soa plaça vertadèra, en plen hens un axe culturau atlantic, lo gascon que diu d'abòrd, arrèfuser lo mescladis dab l'occitan. çó qui vòu diser que cau tornar lo mot de gascon aus intitulats d'Unitat de valor e de licència hens las facultats gasconas, tanplan com aus noms de las émissions de television.

Dempuix l'epòca deu nacionalisme biscaian deu Sabin de Arana Goiri en passants tau felibritge gascon, quin camin hèit capvath lo temps ! En 1963, dab la soa obra "VASCONIA", lo Federico Krutwig que dava l'aubrida a ua conception revolu- cionari de la nacion vascona. "Desde el punto de vista nacional, no se puede hablar de vascos y gascones como de dos pueblos, sino mas bien de una misma nacion con dos idiomas" ce va diser eth.

Au dia de uei, aquera definicion - a ua dab la sociologia modèrna - que torna gahar, au nord com au sud de las Pirenèias, uà aviada navèra.

A l'òbra Vascons ! qu'es temps adara de'ns tirar deu laberinte.

Aspaldi-danik ez dute euskotarrek heitaz arduratzeko paradarik ukan. Beti-danik, Pariseko agintezentralak autonomikeria ito nahi izan baitu Auñamendi alderdi huntan. Gauregun, eskualde-erakitzea mugatua da eta Espaina 'ta Portugal C.E.E.-an sartzeak Vasconia bere tokian jartzeko Okazione bat izan daiteke (ipar eta hegoaren arteko har-emanak bidekurutzea izanez).

Gure etor -Kizunerako, Aragoi, Gaskoi'ta Euskaldunentzat huna biltzeko tenorea, hobekientzunak izateko eta xuhur-xedeak egiteko.

Gaskoin izkuntzak ez du utzi behar Occitanoarekin bat egin dezaten. Gaskoin izkuntzak telebistan eta unibertsitateetan (U.V.) agertu behar du.

Gaskoinaren Felibrigea eta Arana-Goirin abertzaletasunetik urek egin dute bide !

1963-an "Vasconia" liburuan Krutwigek Konzeptu iraultzaile bat azaltzen du : izkuntzak herria egiten du.

Gauregun definizio honek bai ipar bai hegoaldean oldar berri bat hartzen ari du.

Lot gaiten Euskotarrak ! Garaia baita galgune huntarik jali gaitezen !

A V E I B A T A S U N A R E N A B I A D U R A



### CEUX QUI NOUS AIDENT

Le "Bulletin officiel de la Fédération Française de la Course Landaise" qui paraît tous les trimestres et s'intitule "La Talenquère", publie, en plus de la partie purement tauro-machique, une iconographie et des articles de culture régionale allant de la langue à l'ethnologie et à l'histoire.

Son rédacteur en chef, Mr Robert Castagnon, Rte de Riscle 32110 NOGARO (Gers) a fait accepter par le comité de rédaction le principe de l'échange de publications avec la nôtre. Il publiera le sommaire de nos tirages, à charge de revanche évidemment.

Je pense qu'il y a là un exemple à suivre et si possible à réaliser avec d'autres organes de presse liés à notre culture et aussi compréhensifs.

C'est dans le silence de ma bibliothèque que j'ai écouté les bandes magnétiques rapportées par mon ami Robert Coustères.

Si l'on me demandait quelle est l'intervention qui m'a le plus

frappé je désignerais sans hésitation la phrase d'un intervenant qui a dit que la langue gasconne apparaît par exemple dans les testaments des derniers rois de Navarre comme approchant la perfection.

(Peut-être parce que j'ai toujours été étonné par le silence presque total qui est fait sur ces documents qui me semblent de première importance.)

Et, continuant ma réflexion, je me suis souvent demandé pourquoi les Gascons, sous prétexte de "normalisation", sont allés chercher bien loin hors du territoire de leur langue des "normes" ou ce qui en tient lieu, comme si tel ou tel détenait la vérité ex cathedra.

Et c'est une idée qui m'avait -au milieu de bien d'autres- fait impression dans l'opuscule "Les Gascons" et m'avait poussé à le diffuser.

Au cas où des chercheurs ne sauraient pas où trouver ces textes essentiels je prends la liberté d'en donner les coordonnées bibliographiques :

Bibliothèque méridionale publiée sous les auspices de la faculté des lettres de Toulouse. 2° série. Tome XXIX.

" Les testaments des derniers rois de Navarre."

François Phébus (1483) Madeleine de France (1493)

Catherine de Foix (1504) Jean d'Albret (1516)

Anne d'Albret (1532)

Texte béarnais avec introduction et notes par :

R. Anthony et H. Courteault 1940  
Edouard Privat à Toulouse Henri Didier à Paris.

R. LAFFARGUE

«Nafarroa Euskadiren ama, Euskadi euskotarren aberria».

EN ECOUTANT LES PROPOS TENUS A ST PAUL LES DAX LE 15 FEVRIER 86



1986 apirillak 18.  
ostirala

egin

viernes. 18 de  
abril de 1986

## El Gobierno vasco no invertirá en la línea ferroviaria Bilbo-Hendaia

EFE, Gasteiz

El Gobierno de Gasteiz no tiene previsto, por el momento, realizar inversión alguna en la línea ferroviaria Bilbo-Hendaia, según dijo ayer el consejero de Política Territorial y Transportes, José Ramón Estomba.

Estomba compareció ante la Comisión de Ordenación Territorial, Transportes y Turismo del Parlamento de Gasteiz para responder a varias preguntas formuladas por parlamentarios del PSE-PSOE.

Sobre la posibilidad de sustituir la actual vía estrecha del ferrocarril Bilbo-Donostia por una vía de ancho europeo, el consejero afirmó que de un estudio encargado por su

departamento se desprende que no es aconsejable realizar la obra, que supondría una inversión del orden de 75 mil millones de pesetas.

«Estimamos que este proyecto no tiene ninguna rentabilidad —señaló— ya que la competencia que supone la autopista Bilbo-Behobia es muy grande, y no aconseja una inversión de tal calibre».

Estomba explicó que el estudio realizado ofrecía cuatro posibilidades, entre ellas la de cambiar el ancho de la vía, que permitiría realizar el recorrido, que en la actualidad se hace en algo más de tres horas, en una hora y quince minutos.

Euskal Telebistak gero eta ikusle gehiago omen



NAVARRA HOY, VIERNES 14 DE MARZO DE 1986

Según un acuerdo adoptado por representantes de ambos territorios

## La carretera Pamplona-Bayona en 1991

A partir del próximo año se comenzará la construcción de la carretera Pamplona-Bayona, por Alduides, que estará terminada para 1991, según el acuerdo al que llegaron en la ciudad francesa representantes de la Diputación y del departamento de Pirineos Atlánticos.

La propuesta para que las obras se realicen durante el quinquenio 87-91 la formularon los representantes galos a la vista de sus previsiones financieras globales y contó con la aprobación del ejecutivo foral.

Las características técnicas generales de esta nueva carretera también fueron fijadas en la reunión de ayer, si bien en las próximas reuniones que celebren los técnicos de ambas partes deberán ser perfiladas, conforme se redacta el anteproyecto y el proyecto de obras a ambos lados de la frontera.

Según los acuerdos alcanzados las características técnicas

de la vía serán en líneas generales, aunque admitiendo la posibilidad de excepciones en puntos concretos si así lo determinan ambas partes, de un radio de curva mínimo de 120 metros mínimo si bien el normal será de 240 metros; las rampas con un máximo de pendiente del 6% y la plataforma de la carretera tendrá dos vías o direcciones de 3,5 metros cada una más los arceles de un metro como mínimo, resultando una anchura total de entre 10 y 11 metros.

En cuanto a las características generales de materiales y granulometría del firme, también han quedado ya determinadas. Así mismo en la reunión se trataron aspectos de obras de otras carreteras que unen ambos territorios en concreto la mejora de pasos fronterizos y de los puentes de Arneguy y Dancharinea. Los representantes franceses plantearon también la conveniencia de estrechar los lazos de relación en los terrenos cultural e

industrial.

Esta reunión mantenida ayer para concretar la carretera Pamplona-Bayona fue una continuación de la celebrada el día 6 en Pamplona y en la que estuvieron prácticamente los mismos representantes que ayer. En concreto a la cita de Bayona asistieron por el Departamento de los Pirineos Atlánticos el presidente del consejo general, Henri Grenet; el presidente de la Comisión de Obras Públicas, Michel Inchauspe; el consejero general del catón de Baigorry, Gabriel Dermitt; la alcaldesa de Urepel, Marie Antoinette Etxebarren; el director general de los servicios del departamento, Henri Mazurie y el sr. Forgerit, director departamental de equipamiento. Mientras que por parte de Navarra asistieron el diputado de Obras Públicas, José Javier Arraiza; el director general del Departamento, Ignacio Puras y el director del Servicio de Caminos, Jesús Usechi.



Communication prononcée à St-Paul-Les-Dax, le 15 Février 1986, à l'occasion du Rassemblement des Vascons.

Nous avons tous conscience du rôle essentiel qu'a joué -partout et toujours- l'enseignement en matière de développement d'une culture. Je proposerai donc un schéma qui fasse la distinction entre, d'une part, les divers types d'enseignement et, d'autre part, ce que j'appellerai la réciprocité historique de nos cultures.

En premier lieu, il est important de distinguer l'enseignement basque et l'enseignement gascon, mais aussi, à l'intérieur de ces deux sphères, l'enseignement DU basque et l'enseignement EN basque, d'un côté, et l'enseignement DU gascon et EN gascon de l'autre... ce qui bien évidemment constitue une différence fondamentale.

Commençons donc par examiner l'état actuel de l'enseignement DU basque.

Les statistiques suivantes proviennent du rectorat de Bordeaux et ont rapport à l'année scolaire 1984-85. La situation réelle est par conséquent sensiblement différente, surtout si l'on tient compte du fait que ces chiffres ne concernent pas le secteur privé où l'enseignement du basque est présent dans des proportions analogues.

Pour le secteur public, nous avons donc le tableau suivant :

#### NIVEAU PRIMAIRE

- Instituteurs itinérants et conseillers pédagogiques : 25
- Non itinérants donnant quelques heures de cours : pas de statistiques officielles
- Nombre d'écoles : 141
- Nombre d'enseignants : 70
- Nombre d'élèves : 4 628

#### NIVEAU SECONDAIRE

- Nombre de collèges et lycées : 18 (dont 1 dans le département des Landes)
- Nombre d'enseignants : 15 (dont 1 dans le département des Landes)
- Nombre d'élèves : 707 (dont 24 dans le département des Landes)

Je ne dispose pas de statistiques officielles concernant le niveau supérieur.

Pour les cours du soir (GAU ESKOLAK) assurés à 95 % par la coordination A E K (rue Pontrique à Bayonne), nous avons en 1985-86 environ 800 élèves encadrés par 115 enseignants bénévoles et 5 permanents payés par l'association. Sur ces 5 permanents, 3 traitent plus particulièrement les problèmes pédagogiques, 1 gère les finances d'A E K, enfin le dernier assume les tâches du secrétariat. Outre que la durée des cours est en principe de 6 heures hebdomadaires, A E K propose aussi à ses adhérents 3 à 4 stages intensifs dans le courant de l'année. A la lumière de ces quelques chiffres, on comprend aisément le rôle d'avant-garde que joue cette association pour la reconquête de la langue basque en tant qu'instrument de communication journalière.

Bien entendu, la coordination des GAU ESKOLAK ne dispose que d'une aide minime des pouvoirs publics. Les subventions allouées par le Conseil Général et quelques Municipalités n'excèdent pas 4% du budget de l'association qui s'élève à environ 600 000F. C'est donc seul qu'A E K doit faire face aux charges financières restantes. Ceci donne lieu à des manifestations populaires importantes telles que la KORRIKA annuelle qui consiste en une course à pied à travers tout le Pays Basque (nord et sud) durant laquelle chaque participant emporte tout à tour le «relais». Un magnifique symbole de l'attachement de tout un Peuple à sa culture, qu'il convenait de mentionner.

Mais voyons maintenant l'enseignement EN basque. Malgré la création récente de quelques maternelles bilingues expérimentales relevant de l'éducation nationale, cet enseignement repose entièrement sur l'initiative de SEASKA, la fédération des ikastolas du Pays Basque nord. La 1ère ikastola, il est bon de le rappeler, a vu le jour en mars 1969, grâce à l'action de Claire Noblia. Depuis cette époque, le système de SEASKA n'a cessé de se développer à un rythme croissant.



Zure haurrak euskaraz  
hezitzeko zer eskaintzen dizugu  
ESKOLA ESPERIENTZIDUNA

**Zatoz ikastolara**

Quelques chiffres : A partir des années 80, il existe des ikastolas dans les principales agglomérations d'Euskadi nord. La plus importante concentration se situant par ailleurs à l'intérieur de la zone traditionnellement gascophone du Pays Basque, c'est-à-dire le district Bayonne-Anglet-Biarritz. Il faut également mentionner les ikastolas « extérieures » de Pau et d'Oloron (cette dernière ayant dû malheureusement fermer ses portes tout récemment). Ceci nous donne un total à la rentrée scolaire 1985 de 838 élèves fréquentant les ikastolas, se décomposant comme suit : 431 pour la maternelle, 308 pour le primaire, 99 pour le secondaire. Ces enfants sont répartis dans 21 maternelles, 9 primaires et 1 secondaire (le lycée de CAMBO), ce qui nous fait un total de 31 établissements. Ils sont encadrés par 78 enseignants, 1 psychologue scolaire, 2 moniteurs intérimaires, auxquels il faut ajouter les 4 permanents pour obtenir le total des 85 employés que compte SEASKA.

Lorsque l'on sait par expérience que pour faire vivre un établissement uni-classe, il faut tabler au minimum sur un budget de 120 000 F annuels, il est facile de se rendre compte de la dimension des difficultés financières auxquelles doit faire face SEASKA. Un mot peut-être du mode de financement, dont l'explication vaudra également pour les Calandretas: Depuis la convention passée en 1983 avec l'Etat, le ministère de l'éducation participe à 50 % au financement de certaines classes, ce qui par rapport au passé constitue bien évidemment une amélioration, mais demeure insuffisant quant à l'avenir. Dois-je parler des récents événements liés au projet d'intégration des écoles basques et gasconnes à l'éducation nationale ? Il me semble que les médias se sont suffisamment fait l'écho de cette brûlante actualité, pour ne pas avoir à y revenir ici.

J'aborderai donc maintenant le domaine du Gascon en commençant, comme pour le Basque, par l'enseignement DU gascon. Pour être plus précis, je devrai dire du gascon et de l'occitan, car le premier étant officiellement assimilé au second, il est fréquent qu'à partir du second cycle ils soient tous deux mélangés. J'ajoute qu'en Lot-et-Garonne, le domaine gascon se cantonne, comme chacun sait, à la rive gauche de la Garonne, et cela même si l'ensemble des habitants de ce département ont l'habitude de s'appeler eux-mêmes des Gascons.

On peut donc dresser le tableau suivant :

#### NIVEAU PRIMAIRE

- Instituteurs itinérants : 5 (pour le seul secteur de Pau)
- Conseillers pédagogiques : 2 (Agen et Langon)
- non itinérants donnant quelques heures de cours : pas de statistiques officielles
- Nombre d'écoles, d'enseignants, d'élèves -

Départements	Ecoles	Enseignants	Elèves
Gironde	4	4	170
Landes	2	2	21
Lot-et-Garonne	100	128	2 900
Pyrén.Atlant.	109	128	3 255
Total	215	262	6 346

#### NIVEAU SECONDAIRE

- Nombre de collèges, lycées, enseignants, élèves -

Départements	Collèges	Lycées	Enseignants	Elèves
Gironde	9	10	18	351
Landes	6	3	8	223
Lot-et-Garonne	8	12	12	287
Pyrén.Atlant.	9	8	17	403
Total	32	33	55	1 264

#### NIVEAU SUPERIEUR

- 2 U.V. (unité de valeur universitaire)
- 1 certificat de maîtrise
- rien au niveau Licence.



Enviatz los vòstes mainatges  
a la calandreta

## COURS DU SOIR

Ils sont estimés à une trentaine, sans liens réels entre eux, dans l'académie de Bordeaux.

A la suite de ces chiffres, deux commentaires s'imposent :

- 1 - Nous ne disposons pas de statistiques concernant l'enseignement agricole, les L.E.P. et le secteur privé.
- 2 - Ces chiffres ne concernent que la seule académie de Bordeaux et laissent par conséquent de côté une masse énorme de Gascons rattachés à l'académie de Toulouse. C'est une des conséquences de l'écartellement de notre Pays en deux régions.

Pour l'enseignement EN gascon, il existe à l'heure actuelle 2 classes maternelles bilingues relevant de l'éducation nationale : une à Lasseube (à 10 km d'Oloron) et l'autre à Bedous en vallée d'Aspe.

On est en droit de s'étonner de cette répartition « concentrée » sur le Béarn. . . Je crois en fait qu'elle s'explique par l'intérêt que porte à notre langue l'inspecteur d'académie local, ce qui n'est pas toujours le cas de bien de ses collègues des Landes, de Gironde ou d'ailleurs. . .

Mais l'équivalent des Ikastolas pour la Gascogne, ce sont les CALANDRETAS.

Elles sont au nombre de 3 dans notre région, uniquement de niveau maternelle. La première de ces calandretas a vu le jour à Pau en 1980. Elle compte aujourd'hui une quinzaine d'enfants pour une enseignante et une femme de service. Puis ce fut en 1982 Oloron et La Teste. Oloron qui pendant un temps partageait ses locaux avec l'Ikastola, compte aujourd'hui 10 enfants et une enseignante. Quant à La Teste, 14 enfants fréquentent la Calandreta dite « Bogesa » qui emploie une enseignante, un stagiaire, ainsi qu'une femme de service. Ceci fait un total pour la Gascogne et le Béarn de : 39 élèves, 3 enseignantes, 1 stagiaire, 2 femmes de service. Il est à noter que seule la Calandreta BOGESA bénéficie du conventionnement de l'éducation nationale évoqué plus haut.

Par ailleurs, les rapports qu'entretiennent entre elles les Calandretas ne sont pas les mêmes que ceux qui régissent les Ikastolas au Pays Basque. Ici, point de fédération qui chapote l'ensemble à la manière de SEASKA. Au contraire, chaque école est véritablement autonome et tente de subvenir à ses besoins par elle-même, en ne faisant que très rarement appel à la solidarité inter-calandretas. Il existe bien une Fédération Régionale d'Aquitaine des Calandretas, mais celle-ci n'a jamais fonctionné que comme une « boîte aux lettres » destinée à recueillir les subventions de la Région. Quant à la Confédération qui regroupe l'ensemble des calandretas de ce que trop de Gascons s'obstinent encore à appeler « l'Occitanie », elle représente « officiellement » le mouvement des Calandretas. Toutefois, les problèmes de différence de conception, liés selon moi au fait de deux cultures dissemblables, auxquels viennent s'ajouter les difficultés de distance kilométrique, ne jouent pas en faveur d'un bon fonctionnement de la Confédération. Ayant personnellement participé à la mise en place de toutes ces structures - et quelquefois de très près - j'aurais beaucoup à dire sur ce sujet. Mais ce n'est pas là l'objet de cette communication.

Alors, si l'on examine, ainsi que nous venons de le faire, l'état de l'enseignement basque et gascon en VASCONIE, on ne peut qu'être frappé par le profond déséquilibre existant entre ces deux langues.

Le Gascon sera-t-il condamné à demeurer éternellement le parent pauvre, le « frère puîné » comme on dit parfois, du basque ?

S'il existe une très forte pénétration des écoles basques en zone gascophone et jusqu'au coeur de la capitale Béarnaise, où sont les écoles gasconnes en zone bascophone ?

En vérité, la réciprocité historique que nous évoquions au début, ne s'exerce aujourd'hui qu'à sens unique. Le rôle futur de notre ASSOCIATION VASCONNE sera donc à ce niveau-là de promouvoir et de rééquilibrer un échange permanent entre nos cultures.

Lorsque nous parlons de réciprocité historique entre Basque et Gascon, il s'agit des liens profonds qui unissent nos cultures. D'abord sur le plan linguistique, le Gascon n'est-il pas l'idiome roman le plus proche du Basque ? N'avons-nous pas hérité de l'ancien aquitain en même temps qu'un important substrat euskarien, ces curieuses habitudes phonétiques si caractéristiques du Gascon ? Habitudes que l'on retrouve en outre intactes en Basque.

Je pense plus particulièrement à l'absence du F latin, au doublement du R initial, à la chute du N entre voyelles, etc. D'ailleurs, si l'on s'en tient à la définition qu'un Basque donne de lui même dans sa propre langue: EUSKAL/DU/N (celui qui possède ou parle l'EUSKARA, c'est-à-dire la langue basque), on serait presque tenté de considérer qu'un Basque ne parlant que le français ou l'espagnol ne serait pas plus Basque qu'un Gascon s'exprimant en gascon, puisque ce dernier aurait au moins l'avantage de posséder une langue contenant de fortes racines euskariennes.

calandreta ? per que los mainatges  
parlin la lenga gascona !

Mais, au delà de cette simple parenté linguistique, il faut aussi évoquer le rôle qu'a pu jouer le gascon en Euskadi -notamment en tant que langue juridique d'Etat-. On peut dire en effet que de très bonne heure le gascon a été la langue officielle du Royaume de Navarre.

Ainsi, M. MOLHO, à propos de ses recherches sur le «fuero de Jaca» cite quelques 300 documents rédigés en gascon primitif, pour la seule période comprise entre 1230 et 1380. Quant à Pierre BEC, un autre spécialiste réputé, il écrit : «les testaments des derniers rois de Navarre (XVe et XVIe siècles) sont encore rédigés en un béarnais classique presque parfait». D'ailleurs cette langue a été réellement parlée, non seulement dans le bourg de «San Cernin» à Pampelune, mais aussi dans bon nombre d'autres bourgades de Navarre et de Guipuzcoa, comme par exemple à Pasajes, où M. CAMINO Y ORELLA note qu'en 1892, le gascon est d'usage courant dans toute la ville. Et cela jusqu'à une époque très récente, puisque M. MUGICA dans son étude intitulée «Los Gascones», indique que c'est en 1919 que moururent les derniers vieux d'une veillée où l'on parlait gascon.

De nos jours, le gascon peut-il encore prétendre avoir sa place en Euskadi ?

C'est possible car s'il est aussi intimement lié aux plus anciennes traditions de notre Pays -j'ai envie de dire à l'âme de la Vasconie, toutes parties confondues-, c'est qu'il a joué dans le passé un rôle charnière entre le monde euskarien et le monde latin. Aujourd'hui cette place lui a été ravie par l'espagnol et à un degré moindre, le français, ce qui évidemment n'est pas du tout équivalent. Je crois que son avenir dans ce domaine dépend de l'attitude des Gascons face à eux-mêmes et à leur langue.

Quant à la place et au rôle que peut avoir la langue basque vis-à-vis de la Gascogne, il me semble important de la situer à trois niveaux.

Premièrement, le voile est de nos jours levé sur l'origine prétendument «mystérieuse» du Peuple Basque. Grâce à la clairvoyance de nombreux chercheurs, nous savons maintenant que la langue basque s'étendait autrefois sur un territoire immensément plus vaste que l'actuel «Zazpiak Bat». Non seulement cette langue est née dans le berceau même de l'art préhistorique, mais elle avait également en Europe de nombreuses soeurs disséminées au travers de ce que Dominik WOELFEL appelle «l'Europe des Péninsules», autrement dit, l'Europe des peuples pré-indo-européens ou «Garaldea».

Vous l'avez compris, la langue basque est donc ce fil d'Ariane qui nous relie au labyrinthe des peuples pré-indo-européens. Peuples dont on ne sait pas grand chose, sinon qu'ils développèrent entre le 3e et le 1er millénaire une extraordinaire civilisation, sorte d'âge d'or de l'humanité. Mais peut-être le déchiffrement des inscriptions minoennes de Crète apportera-t-il un jour (s'il se réalise), de nouvelles lumières.

Une sorte de Basque était donc parlé dans toute l'Aquitaine avant l'arrivée des Romains. Cette conclusion est importante car, voyez-vous, elle nous conduit tout droit à une autre affaire -qui constitue aussi un second niveau- objet de litige entre les spécialistes : il s'agit des soi-disant «invasions vasconnes» des VIe et VIIe siècles.

Deux questions se posent : 1 - Y-a-t-il eu oui ou non en Aquitaine établissement d'une population en provenance des Pyrénées ? 2 - Le Basque a-t-il été réintroduit à cette époque dans un Pays entièrement romanisé ? ou bien n'avait-il jamais cessé d'y être parlé ?

Je ne répondrais pas directement à la première question -au fond, il est bien difficile d'y voir clair- les documents sur cette époque étant fort rares. Par contre, il est frappant de constater que des disputes analogues existent concernant l'état de la langue celtique en Armorique au moment des migrations bretonnes du Moyen Age. Maurice LE LANNOU va même jusqu'à affirmer que : «dans la conjoncture actuelle de la revendication bretonne, cette dispute est plus pleine de sens que jamais». En effet, si l'on admet comme c'est généralement le cas maintenant, que les Bretons des Ve et VIe siècles n'ont fait que superposer leur culture à un fond celtique nullement effacé, il faut bien reconnaître qu'ils sont moins différents des Français qui les entourent qu'on ne le leur avait fait croire. Et bien je pense que l'on peut reprendre à notre compte cette analyse.

Si d'une part le basque n'a jamais cessé d'être parlé au nord des Pyrénées -et tout tend actuellement à le prouver- et d'autre part, si son repli tardif n'est que le résultat d'une évolution socio-économique il faut bien admettre que les Gascons sont moins différents des Basques qu'on ne le leur avait fait croire. Or, et cela vaut aussi bien pour les poseurs de frontière que pour les nationalistes de clocher, si les Gascons sont des Basques (même romanisés), on ne voit pas très bien comment ils pourraient être des Occitans, à moins que les Basques n'en soient également. . .

En réalité, et je terminerai là-dessus en guise de troisième niveau, j'ai le sentiment que notre démarche s'inscrit tout à fait dans la logique d'un certain sens cyclique de l'histoire. En effet, si l'Aquitaine d'aujourd'hui redevenait demain la VASCONIE, que serait-ce au fond sinon une répétition de l'histoire quelques 7 siècles en retard ? Les Gascons sont absents de la scène des peuples d'Europe depuis fort longtemps. Voilà enfin une chance à saisir : l'énergie irremplaçable des Basques peut avoir un effet dynamique et décisif sur le mouvement gascon si celui-ci décide d'exister. Et quant aux Basques qui ont parfois tendance à un repli sur eux-mêmes, je leur dirai que l'étendue du territoire gascon, j'ai même envie d'ajouter le sens diplomatique des Gascons... oui, tout cela peut constituer pour eux un atout supplémentaire sur le chemin d'un devenir commun.

VIVA LA VASCONHA ! GORA EUSKADI !



Francis PÉDEMARY

# LES INSTITUTIONS DE LA C.E.E.

## COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

• **La Commission Européenne** joue le rôle moteur et assure la gestion. C'est elle qui propose au Conseil des ministres les mesures à prendre, puis met en œuvre ses décisions. Elle gère les fonds du budget communautaire : Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (F.E.O.G.A.), Fonds européen de développement régional (F.E.D.E.R.), Fonds social européen de développement (aide aux pays du tiers monde), Centre commun de recherche, etc... La Commission dispose du pouvoir d'enquête et fait respecter les règles européennes de concurrence. Elle comprend, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, 14 membres (dont 2 pour l'Allemagne, la Grande Bretagne, la France, l'Espagne et l'Italie) désignés pour 4 ans par les gouvernements nationaux, mais agissant sous le seul contrôle du Parlement européen.

• **Le Conseil des ministres** est l'organe de décision de la Communauté (à ne pas confondre avec le Conseil de l'Europe et le Conseil européen). Chaque gouvernement y délègue un de ses représentants. La présidence du Conseil est assurée à tour de rôle par chaque pays membre pour une durée de 6 mois. L'unanimité fréquemment recherchée ralentit parfois considérablement la décision. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier il est composé de 12 membres.

• **Le Parlement européen**, élu pour la 2<sup>e</sup> fois au suffrage universel en juin 1984, siège à Bruxelles mais tient ses séances plénières à Strasbourg. Il ne possède pas de pouvoirs législatifs (ceux-ci sont du ressort de la Commission européenne et du Conseil des ministres). Il comptait fin décembre 434 membres. Il en compte 518 depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Il a été composé jusqu'en 1979 de 198 membres cooptés. Mme Simone Veil fut le 1<sup>er</sup> président élu au suffrage universel. Le député néerlandais Pieter Dankert lui succéda. Douze vice-président et cinq questeurs assistent le président. Les dix-sept commissions spécialisées préparent les débats de l'assemblée et permettent aux groupes parlementaires d'échanger leurs points de vue. Le Parlement européen a un pouvoir de contrôle sur la Commission européenne, il peut adopter ou rejeter le budget préparé par la Commission et établi par le Conseil.

• **Le Comité économique et social** de la Communauté est également consulté. Il compte 156 membres, est composé des représentants des employeurs des syndicats de salariés, et de divers groupes d'intérêt (agriculteurs, consommateurs...). D'autres organes consultatifs spécialisés sont associés à la préparation des textes.

• **La Cour de justice** siégeant à La Haye a pour mission d'annuler les actes de la Commission européenne, du Conseil des ministres ou d'un gouvernement qui se révéleraient incompatibles avec les traités, sur plainte d'un Etat, d'une institution communautaire ou d'un

particulier directement concerné ; elle interprète, à la demande d'un tribunal national, elle ou telle disposition du droit communautaire. Elle est formée désormais de 13 membres (contre 11 précédemment).

• **La banque européenne d'investissement** dispose de ses propres ressources en dehors du budget de la Communauté. Elle contracte des emprunts sur le marché des capitaux, accorde des prêts pour financer les investissements prioritaires et parfois pour soutenir les balances de paiement des pays membres.

## LE BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ

Il a atteint en 1983 près de 25 milliards d'ECU (1 Ecu, « European currency unit », valant 6,80 FF), soit 0,9 % du produit intérieur brut des pays membres contre 0,5 % en 1973 et 2,8 % des budgets nationaux contre 2 % en 1973.

Ce budget provient des **droits de douane** perçus sur les produits importés de l'extérieur de la Communauté (plus de 28 % du budget), des **prélèvements** perçus aux frontières extérieures de la Communauté sur les **produits agricoles importés** pour éviter des distorsions de prix (5 % environ du budget), d'une **fraction de la taxe sur la valeur ajoutée** (55 % du budget). En raison du déficit budgétaire apparu en 1984, le Conseil européen a demandé un relèvement de 1 % à 1,4 % de ce prélèvement sur la T.V.A., MM. Mitterrand et Kohl s'engageant à l'appliquer pour le 1<sup>er</sup> janvier 1986, date de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la C.E.E.

L'agriculture et la pêche absorbent la plus grande part du budget (66 % en 1983), puis viennent la politique régionale (9,6 %) et la politique sociale (5,7 %), divers postes dont la recherche, l'énergie, l'industrie, les transports, la coopération au développement.

## COOPÉRATION POLITIQUE

• **Le Conseil européen** réunit les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays de la Communauté, leurs ministres des Affaires étrangères ainsi que le président et un membre de la commission européenne. Outre les questions communautaires, une partie de ces réunions est consacrée aux problèmes internationaux.

• Les problèmes de la coopération politique réunissent les **ministres des Affaires étrangères** des pays de la CEE au moins une fois par trimestre. D'autres réunions ont lieu à l'occasion de sessions régulières. Les ministres tiennent également une fois par semaine une réunion informelle dite « réunion de Gymnich » (nom du château près de Bonn où eut lieu la première rencontre en 1974).

• **Le Comité politique** se réunit au moins une fois par mois pour préparer les délibérations des ministres. Il est composé des directeurs politiques de chacun des ministères des Affaires étrangères. Il est assisté par de hauts fonctionnaires nationaux, les « correspondants européens ».

• **Le Parlement européen**, depuis sa première élection au suffrage universel en 1979, manifeste un intérêt très vif pour les affaires internationales et multiplie les rapports et les résolutions.

• Le pays qui exerce la **présidence pour six mois** à tour de rôle a une tâche de **coordination**. Le président de la Communauté est le porte parole des gouvernements auprès du Parlement européen, devant les instances internationales (Nations Unies) ainsi que dans les relations avec les pays tiers.

## Tiré de la revue

### Le Béarn et le Pays de Soule N° 123

Je suis d'accord avec l'idée selon laquelle il ne suffit pas de défendre la langue pour défendre un Pays.

La Gascogne, comme tout autre Pays, c'est un ensemble de plusieurs facteurs. L'action en direction des moyens d'information doit avoir pour objectif d'expliquer et de parler de la géographie, de la langue, des modes de vie et de l'histoire de la Gascogne et des Gascons.

Cette action ne doit pas être orientée vers le passé, mais se situer parmi les thèmes politiques de ce temps. Agir pour la Gascogne c'est, en France, lutter contre le jacobinisme. Le thème de la décentralisation doit donc être au centre de notre réflexion.

Agir pour la Gascogne c'est aussi favoriser une Europe des Nations et non des États. Montrer que les revendications gasconnes sont dans le droit fil des idées de décentralisation, de régionalisation, de construction de l'Europe, voilà des pistes à développer pour l'avenir.

Alain Labouyrie  
Martignas sur Jalle (Gironde).

NDLR : Oui, la fédération politique européenne devra sauvegarder les qualités intrinsèques des nations qui la composent (que celles-ci soient organisées ou pas en États actuellement).

L'infrastructure administrative devra être réajustée en fonction de ces diversités car les frontières en Europe séparent encore la Vasconie mais aussi le Hainaut belge du Hainaut français, la Flandre des Pays-Bas, le Val d'Aoste de la Savoie, le Roussillon de la Catalogne,...

## LES ARMAGNACAIS , CES MARGINAUX

Etre Armagnacais aujourd'hui c'est d'abord reconnaître que notre "pays" est écartelé entre deux régions et trois départements. Epiloguer sur les raisons de cet état de fait ne servirait à rien.

Mais n'est-ce pas un bel exemple de cette "balkanisation de la France" dont parlait R. Escarpit dès le 1<sup>er</sup> Avril 1984 dans son article de Sud-Ouest Dimanche intitulé "la charrue avant les boeufs" .

Et comme il avait raison de demander d'abord le rattachement du Gers et des Hautes Pyrénées à cette région dont il dit avec humour que "pour l'instant" on la nomme Aquitaine.

Avec l'installation des nouveaux conseils régionaux enfin élus au suffrage universel le moment n'est-il pas venu de demander au conseil régional d'Aquitaine d'officialiser cette revendication, premier pas nécessaire vers la réunification de la Gascogne ?

Et que l'on ne dise pas que c'est une utopie. Dans une chronique intitulée "Le département sacrifié" le Journal Sud-Ouest du 1<sup>er</sup> Mars 1986 nous fait connaître :

- que seuls deux aquitains sur trois connaissent le nom de leur région.
- que par contre quatre sur cinq d'entr'eux approuvent la politique de décentralisation qui a accru les compétences des régions.
- que deux sur trois pensent que le Président du conseil régional devrait avoir des pouvoirs encore accrus.
- que s'ils avaient à choisir entre la survie de la région et celle du département c'est plus de 50% d'entr'eux qui choisiraient de supprimer le département.

Alors les Armagnacais posent officiellement la question à l'Association : est-elle d'accord pour prendre à son compte l'action nécessaire pour faire aboutir ce projet ? Ce sera pour les armagnacais la preuve que au moins ici ils ne sont pas des ... marginaux.

R. LAFFARGUE.

Du très court article adressé à Enbata, je retiens ces quelques lignes : "nous ne sommes encore que peu de patriotes à considérer que la Vasconie ne se limite pas au réduit dans lequel le latin a confiné l'euskara".

Je suis tout à fait d'accord avec vous et heureux de savoir que d'autres partagent ma conviction ... mais combien de Gascons savent qu'ils ne sont que des Vascons romanisés, alors que les Aragonais du Nord ne font pas de mystère de leur origine "vascienne" !

Né par hasard en Gascogne, je suis, par ma mère un descendant d'un "Gudari" de ZUMALACARREGUI qui a du, voici plus d'un siècle, s'exiler en Argentine pour ne pas finir sous le peloton d'exécution des "cristinos".

Dans ma famille nous avons toujours conservé vivace le souvenir de nos ancêtres et les quelques gouttes de sang navarrais qui coulent encore dans mes artères font que mon coeur et mes pensées vont au Pays Basque.

Mais je ne renie pas pour autant la Gascogne où je suis né. Aussi ma joie fut grande lorsque au hasard d'une lecture, je découvris, il y a 5 ou 6 ans que Basques et Gascons avaient la même origine.

J'ajouterais que c'est une grande chance pour nos idées qu'une voix et une plume comme Robert Escarpit se déclare Vascon et se lance dans la mêlée pour élargir la voie tracée voici un siècle par Achille Luchaire.

Je forme des vœux ardents pour que votre association prospère et se fasse connaître dans toute la Vasconie, contribuant ainsi au rapprochement des Basques et des Gascons.

De Louis Baudout, Jullian (Hautes-Pyrénées).

Des amis me font connaître votre initiative. Je ne peux qu'y souscrire avec enthousiasme. Rhofls, Luchaire, Sacaze, Toulgouat et tant d'autres n'auront pas travaillé en vain. Une étape est franchie; demain nous rejoindrons l'homme pyrénéen notre ancêtre.

Agur handi bat.

De Mikel Duvert, Villenave d'Ornon (Gironde)

**L**es randonneurs gascons organisent pour la quatrième fois la plus grande randonnée du Sud-Ouest, du 6 au 11 mai. Elle porte comme nom : la randonnée du cœur de Gascogne. Après le bas Armagnac, l'an dernier, les randonneurs gascons ont choisi la région Lomagne-La Save.

Départ de Mauvezin, le mardi 6 mai, en direction de Maubec. Le 7 : Maubec-L'Isle Jourdain en passant le midi par Cologne. Le jeudi 8 : L'Isle Jourdain-Samatan. Le vendredi : Samatan-Simorre.

Cette journée ne comprendra qu'une demi-étape. L'après-midi, repos avec visite du village et animation. le samedi : Simorre-Castelnau-Barbarens et le dimanche : Castelnau-Barbarens-Mauvezin.

Cette randonnée ne présente pas de difficultés techniques. On peut s'inscrire seul ou en groupe, pour l'ensemble de la boucle ou pour un, deux, trois jours selon ses possibilités. Des accompagnateurs et des guides pour la visite des monuments sont prévus.

Matériel à emporter : sac à dos, une bonne paire de chaussures,

duvet, K-Way... La participation financière est de 750 francs pour les six jours, c'est-à-dire 12 repas, 5 casse-croûte-petits déjeuners, 5 nuits au gîte. La journée coûte 120 francs pour 2 repas et une nuit au gîte.

Inscriptions et renseignements : les Randonneurs Gascons, café de la Bourse; 1, rue Mazagran, 32000 Auch. Tél. 62.05.23.93. Toute participation nécessite inscription et versement d'arrhes de 25% de la participation totale.

Impression du Labourd  
8, quai Chaho  
64100 Bayonne

Directeur de la publication :  
Francis PÉDEMAY

Administration :  
A.V.E.I., Boite postale 72  
33260 LA TESTE DE BUCH